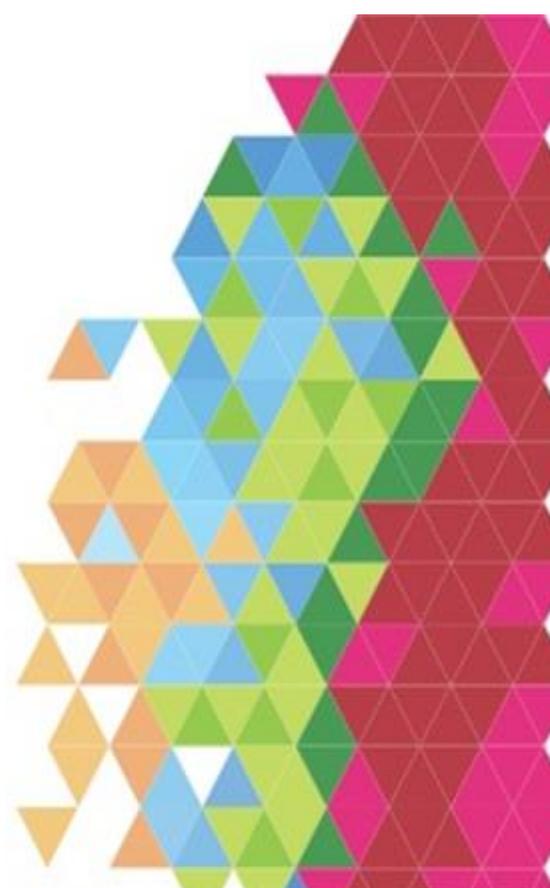


# Rapport d'activités

Instance Bassin Enseignement  
qualifiant – Formation – Emploi de  
Wallonie picarde



2017 - 2019



## Table des matières

1. Ressources de l'Instance en matière de RH .....	4
2. Dialogue et concertation permanente entre acteurs locaux .....	5
2.1. Planification des réunions .....	5
2.1.1. Réunions de l'Instance Bassin EFE Wapi.....	5
2.1.2. Réunions du Bureau de l'Instance Bassin EFE .....	5
2.1.3. Réunions de la Chambre Emploi – Formation Wapi.....	6
2.1.4. Réunions de la Chambre Enseignement Wapi.....	6
2.1.5. Réunions de l'Assemblée des Instances Bassins EFE.....	7
2.2. Représentation de l'Instance Bassin EFE Wapi .....	7
2.3. Participation à des réunions multi partenariales .....	7
3. Elaboration des rapports analytiques et prospectifs et pôles de synergies .....	8
3.1. Diagnostic territorial et mise en place de pôles de synergies .....	8
3.1.1. Diagnostic territorial.....	8
3.1.2. Pôles de synergies .....	8
3.2. Diagnostic et recommandations 2017 .....	16
3.3. Diagnostic territorial 2018 et lancement de pôles de synergies .....	16
3.3.1. Diagnostic territorial 2018.....	16
3.4. L'année 2019 : Année de la transition. ....	17
3.4.1. Identification des pôles de synergies .....	18
3.4.2. Mise en application de l'Article 13 du décret des Instances .....	20
3.5. Travail inter-Bassins.....	21
4. Cadastre des autres actions développées et menées en collaboration avec des partenaires du territoire .....	23
5. Mission de remises d'avis .....	25
5.1. Formation et insertion socioprofessionnelle .....	25
5.1.1. Demandes d'agrément des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP).....	25
5.1.2. Appel à projets 9 (édition septembre 2017 – juin 2020) lancé par le Forem dans le cadre de l'accompagnement individualisé.....	25
5.1.3. Appel à projets FSE pour la programmation 2014 – 2020.....	26
5.2. Emploi.....	26
5.2.1. Le crédit adaptation.....	26
5.2.2. Les formations financées par les ALE .....	26
5.3. Enseignement.....	26
5.3.1. La filière de formation en alternance.....	26
5.3.2. Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant.....	27
5.3.3. Agréments de Structures collectives d'enseignement supérieur (SCES).....	28

<b>5.3.4.</b>	<b><i>Plan de redéploiement 2019-2022 de la Chambre Enseignement</i></b> .....	<b>28</b>
<b>5.3.5.</b>	<b><i>Octroi d'incitants</i></b> .....	<b>28</b>
<b>6.</b>	<b>Autres projets de l'Instance Bassin EFE Wapi</b> .....	<b>32</b>
<b>7.</b>	<b>Autre mission confiée par les Gouvernements</b> .....	<b>33</b>

## 1. Ressources de l'Instance en matière de RH

### Composition de l'équipe permanente de l'Instance Bassin EFE Wapi de 2017 à 2019

Nom	Fonction	2017	2018	2019
<b>Gossart Sandrina</b>	Gestionnaire technique	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)
<b>Wanin Virgine</b>	Assistante technique	X (1 ETP)	X (1 ETP)	X (1 ETP)
<b>Roupin Tony*</b>	Chargé de mission	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)
<b>De Foor Véronique</b>	Chargée de mission	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)
<b>Bindariye Delphine</b>	Chargée de mission	X (1 ETP) – entrée le 01.03.17	X (1 ETP)	X (1 ETP)
<b>Barroo Marie-Julie</b>	Chargée de mission	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)	X (0.8 ETP)
<b>Van Schorisse Céline</b>	Chargée de mission	X (0.9 ETP) – entrée 01.02.17	X (0.9 ETP)	X (0.9 ETP)
<b>Ngandu Kalala Soraya</b>	Chargée de mission			X (0.8 ETP) entrée le 16.07.19
<b>Dock Stéphanie</b>	Coordinatrice	X (1 ETP) - entrée le 16.05.17	X (1 ETP)	X (1 ETP)
<b>Delattre Audrey*</b>	Chargée de mission	X (1 ETP) entrée le 03.01.17	X (0.8 ETP) – départ le 01.11.18	
<b>Gillot Damien</b>	Chef de projet enseignement			X (1 ETP) entré le 27.06.2019
*Retour à temps plein du 01.09.2017 au 31.03.2018.				
* Engagée dans le cadre de la mission « radicalisme – emploi »				

<b>Roland Muriel</b>	Détachée de l'enseignement			X (1ETP) – Entrée le 01.09.19
----------------------	-------------------------------	--	--	-------------------------------------

## 2. Dialogue et concertation permanente entre acteurs locaux

---

Monsieur Philippe DELFOSSE assure la présidence de l'Instance BEFE Wapi depuis le 03 octobre 2016.

Madame Isabelle Barez préside la Chambre Emploi – Formation depuis le 20 juin 2018, en remplacement de Monsieur Michel Dorchies.

Messieurs Bonte (en remplacement de Monsieur Paul Boland qui a quitté ses fonctions en mars 2019) et Decaestecker occupent la présidence de la Chambre Enseignement, en alternance.

### 2.1. Planification des réunions

#### 2.1.1. *Réunions de l'Instance Bassin EFE Wapi*

L'Instance Bassin a été instaurée le 02 mars 2015.

L'Instance Bassin veille à la **cohérence** de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle avec les besoins socio-économiques constatés. Cela permet également d'harmoniser l'offre d'enseignement et l'offre de formation entre opérateurs, en ambitionnant aussi une meilleure utilisation des ressources humaines, des équipements et des bâtiments.

Pour ce faire, elle joue un rôle **d'interface et assure la concertation** entre les représentants des partenaires sociaux (employeurs et syndicats), de l'enseignement technique et professionnel (ordinaire, spécialisé, de plein exercice et en alternance), de l'enseignement de promotion sociale, de la formation, de l'insertion, de l'emploi (l'IFAPME, le FOREM, les CISP) et d'autres acteurs en lien avec le développement économique du bassin.

Durant la période 2017-2019, les membres de l'Instance se sont réunis **13 fois (4 fois en 2017** : les 23.01, 13.06, 26.09, 23.10; **5 fois en 2018** : les 30.01, 12.03, 23.04, 02.07, 11.09 et **4 fois en 2019** : 12.02, 24.06, 30.09, 16.12).

Les séances plénières se tiennent en fonction de l'actualité et des différents points à traiter.

#### 2.1.2. *Réunions du Bureau de l'Instance Bassin EFE*

Durant la période 2017-2019, les membres du Bureau de l'Instance BEFE se sont réunis **15 fois (4 fois en 2017** : 20.03, 26.04, 28.06, 07.11 ; **7 fois en 2018** : 29.01, 05.03, 16.04, 08.05, 26.06, 04.09, 18.10 ; et **4 fois en 2019** : 15.01, 20.05, 24.09, 09.12).

Lors de la mise en place de l'Instance Bassin EFE, les membres ont décidé la création d'un Bureau composé du président de l'IBEFE, des trois vice-présidents représentant chacune des trois catégories, le président de la Chambre Enseignement, le président de la CEF. La composition du Bureau est élargie aux deux vice-présidents de la CEF. Afin de respecter l'équilibre dans la représentation des différents opérateurs, un représentant de l'enseignement qualifiant a été ajouté. Le rôle de ce Bureau est de préparer les travaux de l'Instance Bassin et d'orienter le travail de l'équipe.

### **2.1.3. Réunions de la Chambre Emploi – Formation Wapi**

La Chambre Emploi – Formation Wapi s'est réunie **4 fois en 2017** (le 22.03, 24.05, 20.09 et 22.11), **4 fois en 2018** (le 28.02, 20.06, 19.09 et 05.12) et **3 fois en 2019** (le 06.02, 24.04 et 02.10).

Pour rappel, la CEF Wapi a pris la décision d'inviter à siéger, à chacune de ses séances, à la fois les membres effectifs et les membres suppléants.

Un représentant par Intercommunale de développement économique du territoire, à savoir IEG et IDETA, et un représentant du Département formation professionnelle et emploi du SPW participent également aux réunions. De plus, un représentant des opérateurs de formation d'adultes via l'Interfédé CISP est invité aux séances plénières en tant qu'observateur.

### **2.1.4. Réunions de la Chambre Enseignement Wapi**

Durant la période allant de septembre 2016 à juin 2017, la Chambre Enseignement s'est réunie à deux reprises. Une première fois, en début d'année académique ; la Cheffe de projet a principalement évoqué les thématiques communes que l'IBEFE de Wallonie picarde devait définir pour la fin novembre 2016. Pour ce faire, une méthodologie a été mise en place car une concertation entre les opérateurs d'enseignement et les opérateurs de formation du Bassin allait avoir lieu le 25 octobre suivant. Un des objectifs a, dès lors, été de réfléchir à la façon d'aborder cette séance et de désigner les représentants de la Chambre Enseignement. Elle a encore évoqué le projet « Oser en Wapi » et les différentes réalisations effectuées dans ce cadre.

La seconde réunion de la Chambre Enseignement s'est déroulée début janvier 2017. La Cheffe de projet y a présenté les thématiques communes. Ensuite, elle a présenté aux membres de la Chambre Enseignement les travaux des Comités d'accompagnement du Bureau en vue de l'octroi des incitants pour l'année 2017-2018 que les membres de la Chambre enseignement ont approuvés.

Durant la période couvrant l'année académique 2017-2018, la Chambre enseignement s'est réunie une seule fois. La Cheffe de projet a présenté un bilan des incitants octroyés aux établissements pour l'année scolaire en cours, les travaux des comités d'accompagnement et du Bureau en vue de l'octroi des incitants pour l'année 2018-2019 que les membres de l'Assemblée ont validés ainsi que les 18 métiers classés dans quatre pôles : « Santé et action sociale », « Construction », « Industrie alimentaire » et « Maintenance ».

En 2018-2019, la Chambre Enseignement ne s'est réunie qu'une seule fois (fin janvier) afin de valider l'octroi d'incitants et surtout le nouveau plan de redéploiement.

L'année 2019 a été marquée par l'engagement d'un nouveau Chef de projet. Une première Assemblée générale a eu lieu le 13 décembre 2019 au cours de laquelle il a rappelé la fonction des Comités d'accompagnement qui peuvent, comme il a été rappelé, ne pas se limiter qu'à la demande d'incitants mais être une occasion véritable d'échanges inter-réseaux, de réflexions et de projets intra- et intersectoriels. Il y a eu 25 écoles qui ont participé aux comités d'accompagnement. Le Chef de projet a encore rappelé les conditions d'éligibilité des différentes demandes introduites par les écoles étant donné que les options organisées en CPU dès la 4e sont désormais acceptées. Par rapport aux membres absents à la séance, il a été proposé de rencontrer chaque membre de la Chambre afin de représenter les enjeux et d'entendre certaines propositions.

De même, rencontrer les Directions du Bassin semble impératif. Il a encore été proposé par la Chambre enseignement de procéder à des visites d'entreprises avec des élèves du premier degré de transition et de permettre à de futurs enseignants, notamment d'écoles normales du Bassin, de

rentrer en contact avec l'univers de l'enseignement professionnel et technique. Pour les membres de l'Assemblée présents, l'arrivée du responsable doit être l'occasion d'impulser un nouveau mouvement et de proposer de nouvelles idées.

### **2.1.5. Réunions de l'Assemblée des Instances Bassins EFE**

Les réunions de l'Assemblée des Instances Bassins EFE ont été organisées à cinq reprises pour l'année 2017 (le 20 février, 28 avril, 19 juin, 29 septembre et 4 décembre), à 4 reprises en 2018 (26 février, 14 mai, 22 juin et 22 octobre) et à 4 reprises en 2019 (8 février, 6 mai, 20 septembre et 18 décembre).

## **2.2. Représentation de l'Instance Bassin EFE Wapi**

Dans sa mission de dialogue et de concertation permanente, notamment avec les interlocuteurs sociaux, l'Instance Bassin EFE Wapi est représentée au sein de différents organismes, à savoir :

- Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la **Mission régionale Wapi** ;
- Conseil d'administration, Comité de pilotage, groupes de travail de **l'asbl Choq<sup>1</sup>** ;
- Conseil d'administration et à l'Assemblée générale du **Conseil de développement Wap<sup>2</sup>** ;
- Comités d'accompagnement des **Centres de technologie avancée** (CTA) ;
- Assemblée générale de l'Intercommunale **IEG** ;
- Assemblée générale de l'Intercommunale **IDETA** ;
- **Plan de cohésion sociale** (Ville de Mouscron, Beloeil, Ath, Lessines, Tournai) ;
- Conseil d'administration de la **Cité des métiers de Charleroi** (non effectif) ;
- **Eurometropolitan e-Campus<sup>3</sup>** Tournai ;
- **Plateforme alpha** de Wallonie picarde ;
- Comité d'accompagnement des **Centre de Technologie Avancée** (COMAC des CTA de Leuze, Ath, Commine et Tournai) ;
- **Conseil Zonal de l'alternance**.

## **2.3. Participation à des réunions multi partenariales**

La force de l'Instance résidant également dans la capacité qu'elle a de mener les projets en collaboration avec de nombreux partenaires, l'équipe de l'Instance Bassin EFE Wapi participe aussi à des réunions de travail officielles, importantes et multi partenariales. Cette dynamique territoriale favorise une meilleure mise en œuvre des politiques en ce qui concerne l'emploi, la formation, l'insertion et l'enseignement.

Les partenaires alimentent les projets de territoire de la Wallonie picarde pour le développement d'actions concrètes innovantes et partenariales.

Outre ces réunions, l'équipe participe aussi à de nombreuses rencontres, interviews, inaugurations non recensées. Mais également à des projets plus ponctuels avec divers partenaires des services publics (Epale, Dioces, des études menées par des chercheurs d'universités, ...).

---

<sup>1</sup> Fédérateur de forces vives, le CHOQ se donne pour mission de contribuer activement à la prospérité socio-économique de la Wallonie picarde en faisant émerger des projets innovants.

<sup>2</sup> Le Conseil de développement est une structure pilote qui anticipe l'évolution de la gouvernance territoriale à l'échelle de la Wallonie picarde. Ses membres y trouvent un espace de rencontres et d'échanges propice à l'émergence de projets d'envergure supracommunale.

<sup>3</sup> E-Campus regroupe toutes les Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les Hautes écoles de la Province du Hainaut et le FOREM et vise à couvrir la palette la plus large possible des métiers de l'Internet.

## 3. Elaboration des rapports analytiques et prospectifs et pôles de synergies

---

### 3.1. Diagnostic territorial et mise en place de pôles de synergies

#### 3.1.1. *Diagnostic territorial*

L'Instance Bassin EFE Wapi a pris l'initiative de créer un véritable fil rouge entre son diagnostic territorial, sa liste des thématiques prioritaires, ses pôles de synergies et son plan d'actions concrètes et ce pour un cycle de trois années.

Aussi, sur base du diagnostic partagé et ses recommandations de l'année 2016<sup>4</sup> il a été identifié de manière précise, pour le Bassin de Wallonie picarde, les métiers, options de base groupées et formations professionnelles (mise en évidence de 22 métiers prioritaires, pour les années 2017, 2018 et 2019) à développer en priorité et les pôles de synergies à mettre en place sur le territoire.

L'Instance Bassin EFE Wapi a fait le choix d'une structuration mixte des pôles de synergies alliant pôles de synergies « sectoriels » et pôles transversaux et ce, afin d'être en adéquation avec les réalités de son territoire. Celle-ci a proposé de créer **6 pôles de synergies** : 4 pôles sectoriels et 2 transversaux.

↳ Pour les **thématiques sectorielles** :

- « Santé et action sociale »
- « Construction » (priorité 2017)
- « Agroalimentaire » (priorité 2017)
- « Maintenance industrielle »

↳ Pour les **thématiques transversales** :

- Pôle de synergies « Mutualisation des équipements pédagogiques et de formation » (priorité 2017)
- Pôle de synergies « Acquisition des compétences de base » (priorité 2017)

Seuls quatre pôles de synergies (« Agroalimentaire », « Construction », « Mutualisation des équipements pédagogiques et de formation », « Acquisition des compétences de base ») définis en 2016, ont été opérationnels dans le courant d'avril/mai 2017.

L'Instance n'a pas perdu de vue les deux secteurs « Santé et action sociale » « Maintenance industrielle », également porteurs en Wallonie picarde, et qui ont été (re)analysés en 2018.

#### 3.1.2. **Pôles de synergies**

Ci-dessous, la présentation des différents pôles de synergies.

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur la méthodologie de travail utilisée, lire le diagnostic 2016 sur <https://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/contact/>

### 3.1.2.1. Pôle de synergies « Construction »



ARTEM Mouscron, IFAPME, AID L'Escale, CEFA Provincial Leuze-Tournai, Cerat, CSC Bâtiment - Industrie – Energie, Centre de Tournai - Formation et compétences, CTA Ath, Start Construction, CCW-HO, FGTB

*Sensibilisation des adjudicateurs de marchés publics de la Wapi à la lutte contre le dumping social*



Phase I : sensibiliser les adjudicateurs de marchés publics à la lutte contre le dumping social

Phase II : aider ces mêmes adjudicateurs à mieux connaître les acteurs de la construction



Organisation d'un colloque le 9 novembre 2017 ayant réuni

59 participants : présentation de la législation, d'outils/guides, développement d'une charte et formulaire d'engagement, mise en place de clauses sociales dans les Sociétés de logement et témoignages.

Mise en place d'un Pool d'experts, composé d'agents relais des communes, du SPW et de représentants de la Plateforme Wapi (en lien avec le plan d'actions territorial Wapi), avec comme objectifs de rédiger une charte d'engagement, de permettre aux agents relais de disposer d'outils, d'échanger sur les bonnes pratiques, d'avancer dans une dynamique collective et être l'intermédiaire dans la Conférence des Bourgmestres.

6 chartes validées au sein des communes : Antoing, Brugelette, Chièvres, Engghien, Lessines et Rumes.

Soutien à l'Asbl Wapi 2025 et au Conseil de développement à la réalisation d'un cadastre de « l'Economie Sociale et Solidaire en Wapi » :

<http://ess-wapi.be>



*Démystifier le BIM et mieux comprendre ses implications (pour les petites entreprises et travailleurs)*



Mieux comprendre les nouveaux logiciels liés au BIM et leurs impacts éventuels sur les métiers (techniques de la construction)  
Analyser la nécessité ou non pour les PME/TPE de se former au BIM  
S'interroger, dans quelle mesure, les travailleurs actuels peuvent exercer leurs compétences professionnelles avec l'arrivée de ce type de dispositif.  
S'interroger sur l'évolution numérique et les conséquences de celle-ci pour les opérateurs de formation et acteurs de l'enseignement.



Organisation d'une demi-journée le 25 avril 2018 ayant réuni 42 participants : avec des experts afin d'avoir une vision concrète de ce qu'est le BIM (présentation de projets) et d'alimenter la réflexion par rapport à l'évolution du marché de l'emploi et de la formation et avec une multiplicité d'acteurs (opérateurs de formation, architectes, Fonds sectoriel, entreprises de la construction, syndicats...).



- ✓ Meilleure compréhension du BIM
- ✓ Diversification de la clientèle
- ✓ Formation et modules transversaux d'initiation au BIM dispensés
- ✓ Achat de matériel/logiciel, ...

Augmenter l'employabilité des élèves de l'enseignement qualifiant dans certains métiers



Compléter le Certificat de Qualification d'un élève par un agrément (ou un accès à la profession) exigé pour l'exercice de son futur métier (Frigoriste)

Par la mise en place de formations agréées au CTA Serge Journé avec, dans un premier temps, la Certification frigoriste Cat I et permettre, également, en cas de demande, l'organisation de ces sessions d'agrément pour d'autres acteurs de la formation et de l'enseignement.



Poursuite de l'analyse de faisabilité par le CTA de Ath (Fonds sectoriels, partenaires, ...)



## Catalogue d'activités

Période : septembre – octobre- novembre 2019

Action de valorisation et de promotion des métiers du bâtiment ainsi que des métiers techniques et technologiques en Wapi

A destination des élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés



Action de sensibilisation et de promotion des métiers du bâtiment ainsi que des métiers techniques et technologiques



Sensibiliser les jeunes et demandeurs d'emploi aux métiers de la construction, notamment via des visites d'ateliers de centres de formation et d'entreprises

Permettre de s'essayer aux métiers de la construction selon divers packages (parachèvement, dessin en construction, ...)

Essais/Découvertes métiers du bâtiment



(+80%) et des métiers techniques et Technologiques – à destination des élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement et des demandeurs d'emploi

→ 2 éditions (mars à mai 2019 et octobre à décembre 2019) : 81 catalogues des activités diffusés, 11 écoles participantes pour 308 élèves inscrits et 44 demandeurs d'emploi ou 548 participants (un élève ou un demandeur d'emploi ayant participé à plusieurs activités). 1<sup>ère</sup> édition : 19 activités – 2<sup>ème</sup> édition : ?



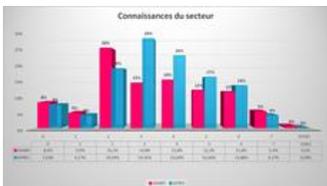
- ✓ Orientation/Sensibilisation efficace, idée plus claire des métiers
- ✓ Décloisonnement du cadre
- ✓ Découverte d'autres métiers, matériel, outils, nouvelles pratiques, ...
- ✓ Approche de terrain, concrétisation des cours
- ✓ Amélioration du savoir être, ...



### 3.1.2.2. Pôle de synergies « Agroalimentaire »



Cuisine en Herbe, IDETA, CSC Alimentation et services, Le Forem – Direction accompagnement, WaPI 2025, FGTB Horval, IEG, Alimento, Institut le Tremplin Mouscron, Institut provincial d'enseignement secondaire Ath, ARTEM Mouscron, Service en information scolaire de la Province de Hainaut



Enquête pour mieux comprendre les représentations liées au secteur de l'agroalimentaire (industriel et/ou artisanal)



Phase I en amont : mesurer les représentations du secteur de l'agroalimentaire auprès du public cible et, en fonction des éléments mesurés via l'enquête, enrichir la réflexion par rapport à l'action de sensibilisation à mettre en place

Phase II en aval : vérifier si, après s'être essayé à différents métiers du secteur agroalimentaire, les représentations du public cible ont évolué  
À destination : des élèves du 1er degré des écoles de l'arrondissement de Mouscron organisant le 1er degré et des demandeurs d'emploi (de la tranche d'âge 18-25 ans) domiciliés dans l'arrondissement de Mouscron et dans les communes avoisinantes de Pecq et Estaimpuis.



Phase I : 144 élèves et 59 DE

Phase II : 125 élèves et 46 DE



Projet pilote de sensibilisation au secteur de l'agroalimentaire et à ses métiers



Mettre sur pied une action de sensibilisation à destination du public déjà précédemment touché par l'enquête et ceci afin de présenter le secteur de l'agroalimentaire, secteur porteur en Wallonie picarde, ainsi que les compétences nécessaires pour pouvoir évoluer dans ledit secteur.



Salon « Des métiers pour tous les goûts » les 3 et 4 avril 2019, avec la participation de 163 élèves et 56 demandeurs d'emploi. Circuit découverte :

- Présentation du secteur
- Atelier pratique sur les notions primordiales d'hygiène et de sécurité
- Table ronde axée sur la découverte du secteur et des métiers via la rencontre d'experts de terrains et de vidéos
- 2 ateliers permettant de découvrir la boulangerie/pâtisserie et la charcuterie grâce aux unités mobiles de formation
- 2 ateliers pratiques consacrés au biscuit/chocolat et à une ligne de production de brochettes de bonbons



- ✓ La comparaison des résultats de cette enquête montre, clairement, que les objectifs d'information et de sensibilisation ont été atteints
- ✓ Le projet met en évidence l'évolution des représentations que se font les participants du secteur
- ✓ Même si le secteur « agroalimentaire » est porteur d'emploi, ses métiers sont encore mal connus du public
- ✓ Développer davantage de découvertes métiers est une pratique à encourager

### 3.1.2.3. Pôle de synergies « Mutualisation des équipements pédagogiques et de formation »



CTA et Centres de compétence Forem de Wallonie picarde, Le Forem – Formation et Compétences, IFAPME Centre de Wallonie picarde, Enseignement de promotion sociale de Péruwelz, CSC Ho, FGTB Wallonie picarde



Une première action visait la promotion de l'offre de formation des 4 CTA et des 3 Centres de compétence Forem de Wallonie picarde, par la *réalisation et la diffusion d'un catalogue commun* reprenant toutes les informations utiles relatives à leur fonctionnement et à leurs critères d'accès.

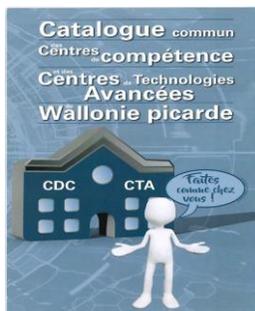


Une 2<sup>ème</sup> action, complémentaire et parallèle au catalogue commun, s'est traduite par la découverte des CTA et des Centres de compétence Forem, via 2 rallyes « *Faites comme chez vous* » organisés en 2018 et 2019, à destination des opérateurs-utilisateurs potentiels (enseignants, formateurs, directions, chefs d'atelier, ...). Chaque rallye s'est composé de 3 temps forts : une présentation du centre, la visite concrète de celui-ci et un moment d'échanges permettant de développer les contacts et les collaborations.

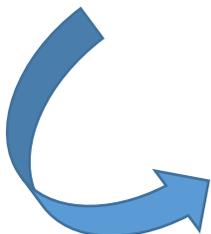


Dans le courant du second semestre 2018,

600 catalogues ont été imprimés et 550 ont été diffusés, en format papier et électronique, auprès de l'Enseignement (directeurs, préfets, chefs d'atelier, enseignants, formateurs, ...), des opérateurs de formation du bassin, du CEFO, de l'Enseignement supérieur, du Pôle Hainuyer, de la DGEO, ...

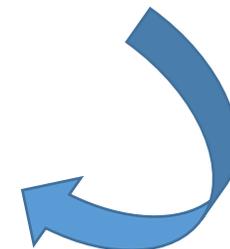


12 visites ont pu accueillir pas moins de 142 participants. De plus, afin de renforcer l'action de promotion, 7 capsules vidéo ont été enregistrées à l'occasion des visites et sont visibles sur le site Internet, FB et la chaîne Youtube de l'Instance. Elles ont été transmises et diffusées très largement. Nous avons pu, également, compter sur la collaboration de Notélé pour visibiliser ce projet.



... Quelques nouvelles collaborations, notamment avec :

- ✓ L'enseignement spécialisé pour le CdC Forem Formalim (Agroalimentaire) et le CTA Mécanique des moteurs
  - ✓ Également, l'enseignement spécialisé pour une demande de formation « Tronçonnage » au CdC Forem Secteurs verts
  - ✓ L'enseignement de promotion sociale pour le CTA Serge Journée Maintenance des équipements énergétiques avec des formations « Chauffage »
- Toutefois, l'augmentation de la fréquentation reste assez faible.



### 3.1.2.4. Pôle de synergies « Acquisition des compétences de base »



Centre PMS Communauté française, Rézo (ex-SOS Dépannage) – Multimobil, Le Forem, MireWapi, Lire et Ecrire Wapi, CTA en mécanique des moteurs, CTA Serge Journé, CERAT, IFAPME de Wallonie picarde – CPAS de Tournai, Institut des Frères Maristes, Plateforme Alphabétisation Wapi, IPEPSHO, Tremplin 2000, CSC

Leviers – marque page



Comment faciliter la posture de l'accompagnateur



Pouvoir agir sur la posture de l'accompagnateur/travailleur social/formateur

Apporter aux professionnels des moyens/outils pour favoriser leur pratique

Amener les professionnels à pouvoir sortir de leur cadre de référence → Se positionner à côté du public et ne pas partir d'une position haute



Animation et récoltes des attentes auprès de groupes mixtes de stagiaires au CERAT, à la MireWapi, au CTA de Leuze et à Lire et Ecrire Wapi.

Suite à ces animations, création pour les professionnels, d'outils d'accroches et de sensibilisation à une animation (photolangage, bonhommes représentant freins et leviers des apprenants, vidéo, marque-page)

Sensibilisation des professionnels lors d'un séminaire organisé le 25 novembre 2019

Réalisation du cahier des charges du dispositif (formation des professionnels) et contact avec FormaForm

20.000 adultes en Wapi ...



Volonté des membres du pôle d'être familiarisés avec la thématique de l'illettrisme afin de pouvoir sensibiliser eux-mêmes les autres membres des pôles

→ Sensibiliser, faire émerger les besoins et outiller (en fonction des besoins) à l'illettrisme dans le but de mieux prendre en compte ce public auprès des professionnels et des entreprises



Les membres du pôle ont été sensibilisés et familiarisés à la thématique de l'illettrisme

Plusieurs séances de sensibilisation ont également eu lieu avec :

- Les membres des pôles de synergies « Agroalimentaire » et « Construction »

- Les membres de l'Instance

- Les participants du séminaire du 25 novembre 2017

Les outils de sensibilisation ont été validés et diffusés. Ces professionnels sont, ainsi, mieux « armés » à la détection, à l'orientation et/ou à la prise en charge de l'illettrisme.



Freins – Marque page



Editions du mieux apprendre – Thiagi Group

Editions du mieux apprendre – Thiagi Group

52 PHOTOS À LA CARTE  
LIVRET DE JEUX

d'après les Photos Jolzi © de Glenn Huguès et Thiagi

2<sup>e</sup> édition



Editions  
du mieux  
apprendre

52  
illustrations  
à la carte

Illustrations : Thiagi

52  
émotions  
à la carte

Illustrations : Thiagi

*Faciliter l'accès des publics fragilisés aux dispositifs existants*



Informez sur les critères d'entrée des organismes de formation des membres du pôle



Meilleure connaissance des partenaires composant le pôle.

Lors d'un Midi Info Débat, visite des différents organismes durant laquelle chaque membre du pôle a présenté son dispositif d'entrée et son fonctionnement

+ Compilation des fiches type



*Midi Infos Débats*



Découvrir et mettre en valeur un projet d'un partenaire, en lien avec la thématique du pôle « Acquisition des compétences de base »

Le réseautage : mieux se connaître et mieux connaître les fonctionnements

Transmission de la mémoire des projets

Analyser la pertinence d'une reconduction éventuelle du projet ou son aménagement



13 Midi Infos Débats ont eu lieu et ont concerné :  
le projet Equal, le Développement du pouvoir d'agir (DPA), Agir Ensemble/Le Rebond/ Multimobil/Rézo (ex-SOS Dépannage), CERAT, Lire et Ecrire Wapi, IFAPME de Wallonie picarde, CTA Mécanique des moteurs à Leuze, MireWapi, CEFO, CPAS de Tournai (Service Insertion socioprofessionnelle), Le Forem (le rôle de l'assistante sociale), Le Forem – Service clientèle – Formation, IPEPSHO

### 3.1.2.5. Pôle de synergies « Installation et maintenance »



OFFA, Wapi2025, IFAPME, Le Forem, MireWapi, des établissements scolaires, Service de l'inspection de l'Enseignement secondaire – Secteur Industrie, Chambre Enseignement, Enseignement de promotion sociale de Péruwelz, la Province de Hainaut, UCM, des entreprises (Technord, Lutosa, Vandeputte, Delta Beam), Technocampus, CHOQ, CSC, IDETA, Technifutur, Alimento, CFWB, Euronets, UWE, AGE

Demande formulée par les entreprises de Wallonie picarde et de l'OFFA auprès de l'Instance, de créer une filière de formation en alternance pour le profil «Electromécanicien de maintenance industrielle» -> Mise en place d'un groupe de travail afin de mener une action de développement/renforcement de la 7ème TQ TMSAI (en alternance) avec comme double objectif:

- de permettre de répondre aux besoins criants de main-d'œuvre qualifiée des entreprises ;
- d'attirer les élèves vers les options existantes ou les inciter à poursuivre leur cursus vers la 7ème TQ et vers le bachelier.

En juin 2019, l'IBEFE décide de passer cette action en pôle de synergies afin de lui consacrer du temps et des moyens pour travailler cette thématique plus en profondeur. Le pôle de synergies « installation et maintenance » a été priorisé par l'Instance pour continuer à travailler sur cette thématique.



*Ouverture de l'option 7ème TQ TMSAI en alternance*

En fonction des filières existantes sur le territoire à savoir, la 7ème TQ TMSAI (ESO) au Collège Notre Dame de la Lys à Comines et la 7ème TQ TMSAI à l'ITL d'Ath (CEFA Libre Leuze), il a été décidé d'ouvrir, au 1er septembre 2019, l'option 7ème TQ TMSAI au CEFA de l'ITCF d'Ath-Irchonwelz (site Athénée royal de Péruwelz).



*Rencontres entre employeurs et étudiants*

Au printemps 2019, des entreprises sont allées dans les établissements scolaires à la rencontre d'élèves de 6ème année de l'AR Péruwelz et des élèves de ITCF Irchonwelz.

#### Constats et perspectives :

- Les stages en alternance permettent d'acquérir le niveau de compétence attendu.
- Le nombre de candidats est encore insuffisant pour répondre à la demande des entreprises.
- Il serait intéressant de travailler en amont dès la fin de la 2ème année afin de cultiver une approche basée sur l'orientation positive.

### **3.2. Diagnostic et recommandations 2017**

La volonté de l'Instance pour le rapport analytique 2017<sup>5</sup> a été de faire un état des lieux. D'une part, des recommandations émises par l'Instance en 2016 et d'autre part, des actions qui répondent ou pourraient répondre à ces recommandations. En effet, après une première phase d'analyse (2015 - 2016), l'Instance a estimé qu'il était indispensable de laisser du temps pour permettre à ces actions d'éclore.

Le rapport a également permis de faire un bilan sur l'offre de formation liée aux thématiques communes. Pour une meilleure compréhension et visibilité des données, des fiches métiers ont été réalisées.

### **3.3. Diagnostic territorial 2018 et lancement de pôles de synergies**

#### ***3.3.1. Diagnostic territorial 2018***

L'élaboration du rapport analytique et prospectif (RAP) 2018, outil de pilotage de l'offre d'enseignement et de formation, concrétise l'investissement de très nombreux acteurs socioéconomiques du territoire et son impact au cours des prochaines années sera important.

Pour mener à bien ce travail, la mise en place d'une méthodologie et de plusieurs étapes de travail ont été nécessaires. Se sont ainsi enchaînées analyses qualitative et quantitative, transmission d'un questionnaire à de nombreux acteurs, journées de concertation, nombreuses réunions des diverses instances du Bassin, ... : le résultat final débouchant sur une liste de thématiques communes, ***de métiers, de formations et d'options qualifiantes, filières à développer en priorité sur le Bassin EFE de Wallonie picarde*** et la formulation de recommandations.

Par rapport au premier exercice, plusieurs améliorations ont été apportées au dispositif : au départ de bases de données plus élaborées, de la mise à disposition d'un cadre de référence commun (Rome V3), de tables de convergence entre les différents opérateurs et de l'amplification du processus participatif.

Ce nouveau rapport analytique et prospectif permet notamment, au cours des prochaines années :

- d'intervenir, via l'article 13 du décret d'avril 2014, sur les orientations et les modalités de l'offre d'enseignement et de formation sur notre territoire ;
- de développer, par le biais de nouveaux pôles de synergies, des projets et actions en lien notamment avec les recommandations reprises dans le rapport analytique et prospectif et de répondre ainsi à une des missions prioritaires confiées aux IBEFE, à savoir développer des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergent en lien avec les thématiques prioritaires du Bassin.

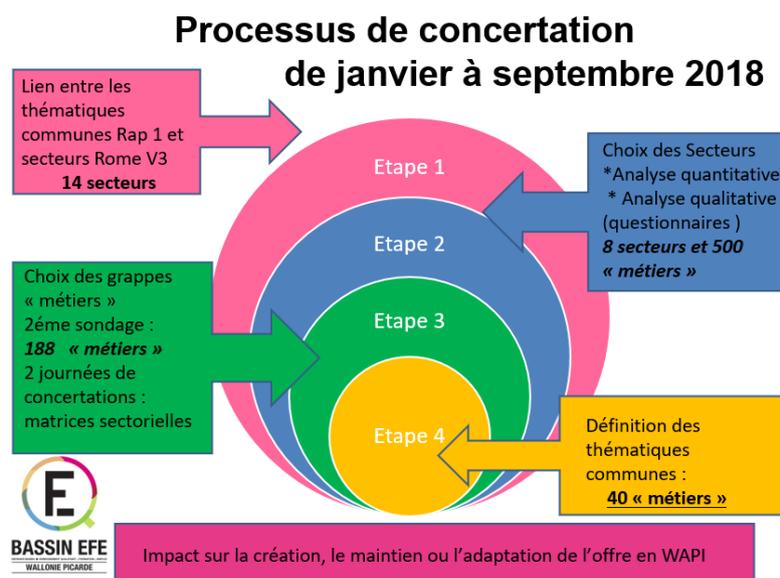
#### **Cadrage méthodologique**

La méthodologie de travail utilisée pour déterminer la ***liste de métiers prioritaires, de formations, d'options qualifiantes, filières à développer en priorité sur le Bassin EFE de Wallonie picarde*** (aussi appelés « ***thématiques communes prioritaires*** ») étant reprise dans le

---

<sup>5</sup> Lire la synthèse sur le site internet de l'Instance BEFE Wapi

rapport analytique et prospectif 2018<sup>6</sup>, nous reprenons ci-après uniquement les cinq étapes qui ont été nécessaires pour répondre à l'objectif, sans les développer.



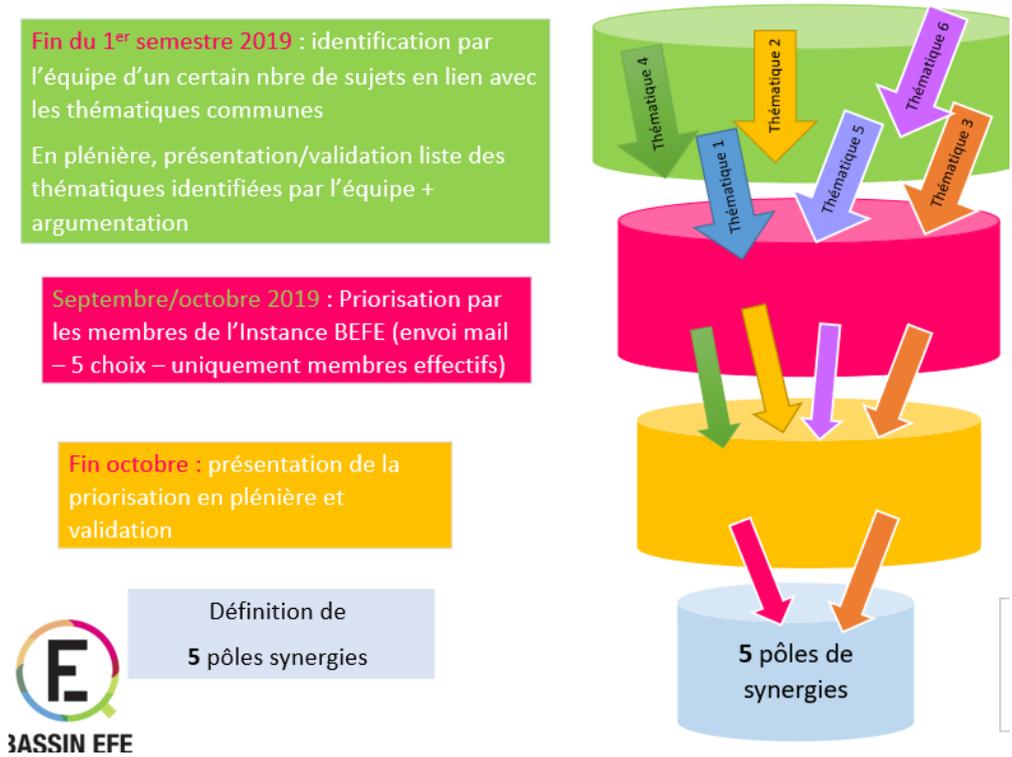
- ↪ **Etape 1** - Janvier 2018 : lien entre les thématiques communes actuelles et les secteurs du Rome V3<sup>7</sup>
- ↪ **Etape 2** - De mars à avril 2018 : choix des secteurs prioritaires pour la Wapi en Rome V3, combinaison d'analyses qualitative et quantitative
- ↪ **Etape 3** - D'avril à juin 2018 : priorisation des métiers
- ↪ **Etape 4** - Les 20 et 21 août 2018 : journées de concertation avec les divers acteurs du territoire Wapi  
A l'issue de ces deux journées, une liste de 41 fiches métiers a été identifiée.
- ↪ **Etape 5** – Le 11 septembre 2018 : Validation de la liste des thématiques prioritaires en séance plénière de l'Instance BEFE Wapi. 41 fiches métiers ont été validées.  
La liste est donc composée de 8 secteurs dans lesquels se retrouvent 41 fiches métiers :

### **3.4. L'année 2019 : Année de la transition.**

L'équipe de l'IBEFE et ses membres ont pris un temps de réflexion sur les activités passées et sur le cadre à venir. Il a été considéré que la priorité du travail de l'Instance devait se consacrer aux nouveaux pôles de synergies sur base du travail du rapport analytique et prospectif de l'année 2018. La proposition retenue a été de partir d'une liste de thématiques sectorielles et transversales, ensuite de travailler en entonnoir et enfin de les prioriser avec les membres.

<sup>6</sup> Le rapport est disponible sur demande auprès de l'Instance ou sur le site Internet de l'Instance BEFE Wapi <https://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/contact/>.

<sup>7</sup> Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois Rome-V3. Il s'agit d'une cartographie de l'ensemble des métiers existants, regroupés par domaines d'activité (14 grands domaines/secteurs). Celui-ci permet un langage commun entre les opérateurs de l'enseignement et de la formation et utilisé en interbassin.



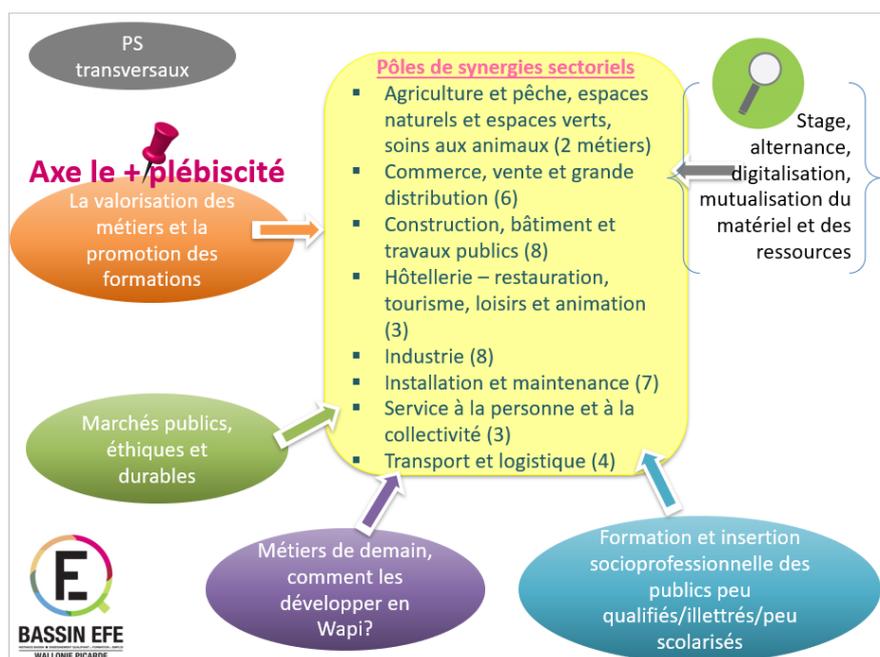
### 3.4.1. Identification des pôles de synergies

L'Instance Bassin EFE Wapi a fait le choix, d'une part, de lier les pôles de synergies aux thématiques communes prioritaires identifiées et, d'autre part, de garder une structuration mixte alliant pôles de synergies « **sectoriels** » et pôles de synergies « **transversaux** ».

Les membres de l'Instance ont également défini des **enjeux stratégiques et des finalités** pour chacun des pôles. La définition des enjeux étant une étape charnière qui va aider les cinq futurs pôles de synergies à orienter et définir leurs **plans d'actions** à trois ans.

De ce fait, il appartiendra aux membres de chaque pôle d'être force de propositions, de prioriser les actions envisagées et de permettre l'opérationnalisation d'un projet concret dans le respect des finalités identifiées.

La mise en place de différentes étapes a été nécessaire pour faire émerger les thématiques des nouveaux pôles de synergies.



Tous les membres effectifs avec voix délibérative ont reçu un questionnaire les invitant à prioriser les thématiques qu'ils souhaitaient voir se développer durant les prochaines années. Leurs choix devaient porter sur 8 thématiques sectorielles (Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soin aux animaux, Commerce, vente et grande distribution, Construction, bâtiment et travaux publics, Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation, Industrie, Installation et maintenance, Service à la personne et à la collectivité, Transport et logistique) et 4 transversales (Valorisation des métiers et la promotion des formations, Marchés publics, éthiques et durables, Métiers de demain, comment les développer en Wapi ? Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés). Il appartenait aux effectifs de faire remonter la demande de priorisation à leurs organes respectifs ou pas. Les trois bancs ont répondu massivement. C'est très satisfaisant sur le plan démocratique et à l'égard de la responsabilité de chacun.

Au niveau des thématiques sectorielles, est arrivée en première position « Service à la personne et à la collectivité ». C'est une thématique qui n'a jamais été traitée par l'Instance. Elle devrait constituer un pôle important. Deux autres pôles se sont dégagés : « Installation et maintenance » et « Construction, bâtiment et travaux publics ».

Au niveau des thématiques transversales, le score était très élevé pour « La valorisation des métiers et la promotion des formations ». La deuxième thématique priorisée est : « Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés »

Après avoir identifié les cinq pôles de synergies, une matinée d'échanges a été organisée le 24 octobre 2019 avec les membres de l'IBEFE Wapi afin de définir les enjeux pour chacun des pôles.

### **Pôles de synergies et finalités stratégiques**

↳ Pour les **thématiques sectorielles** :

- **Service à la personne et à la collectivité**
  - Promotion/stimulation/développement de stages de qualité
  - Augmentation du nombre de certifications et de la diversité des métiers VDC et VAE
  - Facilitation/favorisation/accompagnement la mobilité des travailleurs/des stagiaires/jeunes/DE
- **Installation et maintenance**

- Accroissement de la mutualisation des moyens (des équipements et matériels de production, des ressources, des compétences spécifiques/experts, ...).
- Facilitation de l'accès aux équipements pédagogiques de pointe
- Via l'alternance, orientation des jeunes vers les filières menant aux métiers porteurs d'emploi.
- Développement de centre(s) de formation qui disposent d'équipements de pointe et dispensent des formations de haut niveau (qui correspondent aux besoins des entreprises).
- Promotion/développement de stages de qualité
- **Construction, bâtiment et travaux publics**
  - Lutte contre le dumping social dans les marchés publics des travaux et amélioration du principe des clauses sociales.
  - Promotion/développement de stages de qualité

↳ Pour les **thématiques transversales** :

- **Valorisation des métiers et la promotion des formations**
  - SENSIBILISATION AUX METIERS
    - Favorisation d'une orientation positive scolaire et professionnelle
    - Promotion des métiers (manuels), des filières de formation, des centres de formation/d'enseignement en Wapi.
  - VALORISATION
    - Accroissement de l'attractivité/image positive des métiers manuels auprès d'un large public (en lien avec la qualité de l'offre du travail)
  - EXPERIMENTATION/SENSIBILISATION
    - Permettre l'émergence/l'appréhension des aspirations professionnelles des publics (liens avec l'orientation, les trajectoires scolaires et professionnelles)
  - Valorisation du concept travail.
- **Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés**
  - Réduction de la fracture numérique
  - Lutte/réduction contre l'illettrisme
  - Lutte contre l'échec scolaire/décrochage scolaire/abandon scolaire très précocement
  - Faciliter l'insertion sociale et socioprofessionnelle des publics infrascolarisés
  - Favorisation de la reconnaissance/valorisation des compétences et acquis professionnels des migrants (meilleure visibilité/mieux connue par les acteurs du monde du travail)
  - Augmentation du taux de participation des adultes à la formation tout au long de la vie.

### **3.4.2. Mise en application de l'Article 13 du décret des Instances**

#### **Contexte**

**Le décret du 24 avril 2014** portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi **prévoit, dans ses articles 13 et 15 que chaque Instance bassin soit tenue informée de manière**

**systématique** par les opérateurs de formation et par les acteurs de l'enseignement sur l'évolution de l'offre des dispositifs d'enseignement qualifiant et de formation.

De plus, les recommandations et thématiques communes formulées par l'Instance peuvent avoir un impact sur l'adaptation de l'offre. La liste de thématiques communes a pour objet d'orienter et de favoriser l'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins socio-économiques du bassin EFE. » (Art. 11).

Jusqu'à présent, aucune démarche n'avait été effectuée et aucune procédure mise en place dans ce sens par l'Instance. Or, **les informations relatives à l'évolution de l'offre de formation sont nécessaires à la réalisation des rapports analytiques et prospectifs de l'Instance Bassin EFE Wapi et doivent être intégrées dans les réflexions en vue de la détermination des thématiques communes.**

### **Démarche mise en place par l'IBEFE Wapi**

Afin d'appliquer l'article 13, l'Instance Bassin EFE Wapi a, dans un premier temps, réuni les acteurs concernés (8 mai 2018), afin de récolter des informations sur les procédures leur permettant de faire évoluer leur offre de formation.

Courant 2019, l'Instance a ensuite rencontré chaque opérateur indépendamment afin de valider ensemble une méthodologie de travail et d'échanger des informations.

Cette méthodologie prendra place à partir de 2020.

### **3.5. Travail inter-Bassins**

Afin d'optimiser les travaux méthodologiques, plusieurs groupes de travail inter-bassins, ont été organisés durant la période 2017-2019, avec le soutien de l'IWEPS. Les chargés de mission des diverses Instances y ont apporté leur contribution et expertise :

- **GT « Trame commune »** dont l'objectif était de retravailler la table des matières et le canevas du rapport analytique et prospectif des Instances bassins EFE afin d'aboutir à un résultat mieux harmonisé.
- **GT « Thématiques communes »** qui s'est réuni plusieurs fois pour travailler à la mise en commun des thématiques communes des différents bassins.
- **GT « Nomenclature »** dont l'objectif était de décliner les intitulés des formations des divers opérateurs et de l'enseignement sous une nomenclature métiers et secteurs identique.
- **GT « Outils et méthodes »** dont l'objectif est d'échanger sur les méthodologies permettant d'établir les diagnostics et les recommandations et d'harmoniser certaines méthodologies entre bassins.
- **GT « Carto - Qgis »** dont l'objectif est de mieux maîtriser l'outil de cartographie Qgis en vue de la réalisation du rapport analytique et prospectif mais aussi d'autres types de publications.
- **GT « Secteurs »** dont l'objectif est de préparer des rencontres entre les bassins et les experts d'un secteur donné.
- **GT « Aide à la personne »** dont l'objectif est de faire l'inventaire des actions menées dans chaque Instance (passées, actuelles et à venir), échanger des informations sur le secteur de l'aide aux personnes et envisager les possibilités de collaborations inter-bassins dans ce secteur.
- **GT « Orientation »** : échanges de bonnes pratiques inter-bassins sur les actions menées en faveur de l'orientation et de la sensibilisation aux métiers techniques.
- **GT « Digitalisation »** : échanges de bonnes pratiques inter-bassins sur les actions et réflexions menées autour du numérique et de la digitalisation.

## **Réunions de coordination**

Des réunions régulières d'échange et de travail sont organisées tous les mois entre les coordinateurs des Instances et l'IWEPS. En complément, différentes réunions de travail ont également été organisées avec les présidents, les cabinets, le CESE et les fournisseurs de données.

## **Journées d'échanges inter-équipes**

Des journées inter-équipes ont également été organisées pour échanger sur les méthodologies et les réalisations dans les pôles de synergies : les 3 février 2017, 4 mai 2017 (séminaire sur la prospective), 22 juin 2017, 5 septembre 2019 (+ teambuilding).

## **Colloques inter-bassins sectoriels**

Enfin, différentes rencontres inter-bassins ont été organisées sur des secteurs d'activités bien précis, en présence d'experts, de manière à pouvoir bénéficier d'un socle d'informations commun sur ces secteurs : les 15 juin 2017 (« construction »), 26 avril 2018 (« commerce ») ; 3 mai 2018 (« support à l'entreprise »), 22 janvier 2019 (« l'assurance autonomie », pilotée par le CESE), 23 mai 2019 (« secteur du numérique »)

#### 4. Cadastre des autres actions développées et menées en collaboration avec des partenaires du territoire

Intitulé du projet	Activités principales	Public visé	Objectifs visés
Plateforme Alphabétisation	Etat des lieux de l'alphabétisation, collaboration avec le PCS de Mouscron, formation « Motiver les personnes à s'alphabétiser », Mise en place d'une formation à destination des professionnels de terrain (3 sessions de formation avec une dizaine d'opérateurs), 3 actions (les projets « logo », « audio » et « vidéo »), création d'outils de sensibilisation, schéma d'orientation, création du Réseau Alpha Mouscronnois (à la demande des participants, suite aux formations mises en place) pour continuer ensemble à faire avancer la thématique de l'illettrisme. Action de sensibilisation et d'information menée par le RAM au Centre hospitalier de Mouscron (5.12.19) <a href="http://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/actions/plateforme-alpha-de-wallonie-picarde/">http://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/actions/plateforme-alpha-de-wallonie-picarde/</a> <a href="http://www.alphabetisation-wapi.be/">http://www.alphabetisation-wapi.be/</a>	Professionnels afin de mieux sensibiliser le public en difficulté de lecture et d'écriture et citoyens	Créer une dynamique locale et partenariale dans la reconnaissance, le droit et l'accès à l'alpha pour tous en Wallonie picarde.
 Site Internet « alternance Wapi »	Mise en place d'un site Internet destiné à informer sur les liens utiles à la formation en alternance <a href="http://www.alternancewapi.be">www.alternancewapi.be</a>	Public varié	Partir à la découverte des différents opérateurs composant le paysage de la formation en alternance en Wapi. Possibilité de rechercher un centre de formation par métier, par localité, le type d'opérateur en fonction d'un périmètre géographique défini.
 Labelstage	Réflexion sur la mise en place d'un site internet - dépôt d'un dossier par les entreprises	Label s'adressant aux entreprises ayant déjà eu un ou plusieurs stagiaires	Récompenser les entreprises ayant une réelle démarche volontaire, complète et positive dans l'accompagnement des jeunes, à travers les stages, à acquérir de l'expérience en vue de leur insertion future sur le marché du travail

 <p>Générations Outils Projet intergénérationnel</p>	<p>Ateliers de découvertes actives des métiers manuels, techniques, en pénurie ou d'avenir. Petits groupes de jeunes encadrés par des professionnels retraités et bénévoles (fabrication d'objets, avec de vrais outils, dans de vrais ateliers)</p>	<p>Pour les jeunes et animés par des seniors (10-15 ans)</p>	<p>Revaloriser les métiers manuels, techniques et du patrimoine auprès des jeunes, orienter par l'action et la découverte de savoirs faire</p>
 <p>Centre de ressources « Oser en Wapi » (situé dans les locaux de l'Instance Bassin)</p>	<p>Centralise tous les outils récoltés (répertoire d'outils, newsletters, initiatives) <a href="mailto:oserenwapi@gmail.com">oserenwapi@gmail.com</a></p>	<p>Partenaires locaux d'enseignement et de formation et acteurs d'orientation</p>	<p>Devenir un relais d'informations sur les ressources existantes en matière d'orientation et de sensibilisation aux métiers</p>

*Ces actions sont menées en dehors des pôles de synergies.*

## 5. Mission de remises d'avis

---

La Chambre « Emploi et Formation » a, notamment, pour mission d'émettre des avis, recommandations ou propositions concernant l'emploi et la formation et, ce, lorsque des dispositions décrétales le prévoit, notamment le décret du 6 juin 1999 relatif à l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi et le décret relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

### **5.1. Formation et insertion socioprofessionnelle**

#### **5.1.1. Demandes d'agrément des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)**

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) assurent la formation de stagiaires éloignés de l'emploi. L'agrément initial est accordé pour une période de 2 ans. Il peut être renouvelé pour une période de 6 ans.

De 2017 à 2019, 3 opérateurs ont rentré des demandes d'agrément auprès de la Chambre Emploi – Formation Wapi pour filières de formation.

- ✓ Répartition en fonction du type : 3 « Démarches de formation et d'insertion (DEFI) » et 4 « Démarches d'entreprise de formation par le travail (EFT) »
- ✓ Répartition en fonction de la catégorie : 2 « Formation de base (FB) », 4 « Formation professionnalisante (FP) » et 1 « Orientation professionnelle (OP) ».

Hormis un avis défavorable pour une demande d'agrément en 2018, toutes les autres demandes ont reçu un avis favorable.

#### **5.1.2. Appel à projets 9 (édition septembre 2017 – juin 2020) lancé par le Forem dans le cadre de l'accompagnement individualisé**

L'objectif de l'appel à projets est d'offrir des réponses intégrées aux besoins identifiés dans le cadre de l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi.

La Chambre Emploi – Formation Wapi a formulé des propositions/des recommandations quant à l'adéquation entre :

- Les besoins prioritaires identifiés sur le territoire du Hainaut, présentés en séance plénière de l'Instance bassin EFE Wapi le 4 juillet 2016 (préalable au lancement de l'appel à projets)
- Et la sélection opérée par le Forem : présentation de la méthodologie d'analyse des dossiers (en aval de la sélection des projets) en séance extraordinaire de la Chambre Emploi – Formation le 17 mai 2017

Une séance plénière de la CEF Wapi a également eu lieu le 24 mai 2017 durant laquelle les recommandations ont été définies et validées par les membres et transmises au Forem le 29 mai 2017.

En 2017, pour les DR Tournai/Mouscron, ce sont 68 projets qui ont été déposés. Au final de la procédure, 23 projets (7 en orientation, 3 en recherche d'emploi, 5 en accompagnement vers l'emploi, 6 en initialisation du parcours, 2 en accroche et mobilisation) ont été sélectionnés (pour 551 stagiaires + 70 dans le cadre de l'extension car 3 projets ont eu des places supplémentaires).

### **5.1.3. Appel à projets FSE pour la programmation 2014 – 2020**

Dans le cadre de l'appel à projets FSE pour la programmation 2014 – 2020, et conformément aux décisions du Gouvernement wallon du 28 novembre 2013 et du 27 février 2014, la procédure relative à la sélection des portefeuilles de projets et des projets y afférents a été mise en place selon les procédures utilisées lors de la programmation 2007 – 2013.

La Direction de la formation professionnelle du SPW a été interpellée afin de remettre un avis d'opportunité concernant des projets introduits auprès du FSE par des CISP agréés.

L'un des critères constitutifs de cet avis relevait des Chambres Emploi – Formation (Instance bassin EFE) qui devaient répondre à la question suivante :

*Les activités proposées au financement du FSE répondent-elles à des demandes du marché de l'emploi, des systèmes d'enseignement, de formation, d'insertion, à des besoins et attentes de populations ?*

En avril 2018, la CEF Wapi a remis un avis favorable au dossier introduit par un CISP.

## **5.2. Emploi**

### **5.2.1. Le crédit adaptation**

Le Crédit – Adaptation est un dispositif qui a pour objectif de promouvoir la formation au sein des entreprises en leur accordant une subvention destinée à couvrir une partie des frais inhérents à la formation des travailleurs qu'elles occupent et en mettant à leur disposition des conseillers dans ce domaine.

En 2017, 20 dossiers ont été analysés et reçu un avis favorable.

En 2018, ce sont 18 dossiers qui ont été analysés et reçu un avis favorable.

En 2019, ce sont 31 dossiers qui ont été analysés et reçu avis favorable.

### **5.2.2. Les formations financées par les ALE**

Les A.L.E. doivent consacrer  $\frac{1}{4}$  de la quote-part des chèques-ALE au financement d'actions de formation ou d'insertion socioprofessionnelle au bénéfice des travailleurs ALE.

De 2017 à 2019, la CEF Wapi a analysé 41 demandes de reconnaissance de formations ou initiatives locales pour l'emploi qui ont fait l'objet de 39 avis favorables et 2 avis défavorables.

## **5.3. Enseignement**

### **5.3.1. La filière de formation en alternance**

Dans un courrier du 6 avril 2017, le SPW – Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle expliquait ce qui suit :

La mise en œuvre de l'accord de coopération-cadre de la formation en alternance, conclu à Bruxelles le 24 octobre 2008 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, a entraîné une série de changements tant au niveau de l'agrément que des primes.

L'entreprise qui souhaite accueillir un jeune en alternance introduit une demande d'agrément auprès de l'opérateur de formation en alternance. L'opérateur vérifie si l'entreprise satisfait aux conditions d'agrément prévues dans l'accord de coopération et octroie l'agrément pour le(s) métier(s) visé(s). Cet agrément est valable pour l'ensemble des opérateurs de formation en alternance. En Wallonie, l'opérateur de formation peut s'appuyer sur l'avis des coaches sectoriels.

Il ne s'agit plus de l'agrément d'une action de formation en alternance mais de l'agrément des entreprises, octroyé, après visite sur place, par un opérateur de formation en alternance. De plus, l'octroi des nouveaux incitants financiers relève de l'OFFA et n'implique pas une demande d'avis auprès des Instances Bassins EFE. L'entrée en vigueur des nouveaux incitants le 1er septembre 2016 a mis fin à l'ancien dispositif de prime. L'Instance ne reçoit, donc, plus aucune demande d'avis des services du SPW concernant les actions de formation en alternance en vue du paiement des primes.

### 5.3.2. Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant

En application du Décret du 11 avril 2014 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant et fixant l'organisation des centres de technologies avancées, la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit son action de modernisation de l'équipement pédagogique de l'ensemble des établissements d'enseignement qualifiant et des centres de technologies avancées.

L'expertise de la CEF est, ici, sollicitée pour remettre un avis sur les demandes d'équipement pédagogiques afin de favoriser les projets concernant des options **en adéquation avec le marché de l'emploi régional**.

En 2017, les demandes émises sur le territoire par les établissements scolaires étaient au nombre de 202. Ce sont les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie-alimentation, de la construction et des services aux personnes qui sont les plus demandeurs avec respectivement 38%, 23%, 17% et 12% du montant total des demandes.

	Nombre de projets
DÉFAVORABLE	2
FAVORABLE	123
RÉSERVÉ	77
Total général	202

En 2018, les demandes émises sur le territoire par les établissements scolaires étaient au nombre de 608. Ce sont les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie-alimentation, des services aux personnes et de la construction qui sont les plus demandeurs avec respectivement 32%, 22%, 20% et 14% du montant total des demandes.

	Nombre de projets
PRIORITAIRE	245
RÉSERVÉ	363
Total général	608

Les demandes émises par les CTA sont au nombre de 15 : 7 ont reçu un avis prioritaire et 8, un avis réservé.

En 2019, les demandes émises sur le territoire par les établissements scolaires étaient au nombre de 1.506. Ce sont les secteurs de l'industrie, des services aux personnes, de la construction et de l'hôtellerie-restauration qui sont les plus demandeurs avec respectivement 35%, 16%, 15% et 13% du montant total des demandes.

	Nombre de projets
TRÈS PRIORITAIRE	27
PRIORITAIRE	252
MOYEN	1.181
PEU PRIORITAIRE	46
Total général	1.506

Les demandes émises par les CTA sont au nombre de 2 et ont reçu un avis prioritaire.

À partir de 2019, il a également été tenu compte, dans l'analyse des dossiers, de l'éventuelle redondance de matériel au sein d'une même localité pour les demandes supérieures à 10.000 €.

### **5.3.3. Agréments de Structures collectives d'enseignement supérieur (SCES)**

En 2017, l'Instance Bassin EFE Wapi a analysé un dossier. L'avis remis était favorable moyennant certaines remarques.

### **5.3.4. Plan de redéploiement 2019-2022 de la Chambre Enseignement**

Traditionnellement, tous les 4 ans, la Chambre Enseignement élabore un plan de redéploiement de l'offre d'enseignement qualifiant (éclairée par le travail des comités d'accompagnement<sup>8</sup> et propose l'attribution d'incitants pour le maintien d'options faiblement fréquentées, la fermeture d'options et création d'options.

Cependant, en 2019, il a été décidé que le plan de redéploiement serait, désormais, établi sur trois ans (période allant de 2019 à 2022).

La volonté qui consiste à réduire la durée du plan de redéploiement s'explique par le besoin que les options répertoriées au sein dudit plan correspondent davantage aux réalités de l'IBEFE (notamment, à la réalité de la rédaction du rapport analytique et prospectif qui court sur trois ans).

Dans son processus de sélection des projets qui seront présentés au Gouvernement par l'Administration, la Chambre Enseignement tient, notamment, compte des critères suivants :

- La correspondance avec les thématiques communes de l'Instance Bassin EFE ;
- La cohérence et la pertinence du projet au regard de l'offre de formation globale sur le territoire;
- L'utilisation d'outils pédagogiques de formation existants, tels que les centres de technologies avancées, les centres de compétence et les centres de référence.

Pour rappel, au niveau de la répartition des incitants, 50% minimum sont attribués pour les créations et les fermetures d'options, 30% maximum sont attribués pour les maintiens d'options. De 0 à 20% peuvent être attribués pour des actions de sensibilisation, de promotion et/ou de soutien aux pôles de synergies. Une fois que les 30% d'allocations attribués aux maintiens ont été atteints, les % restant ne peuvent leur être réalloués.

Cette partie retrace la répartition des incitants pour les années académiques 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 (correspondant au premier plan de redéploiement) et elle explique également la répartition des incitants pour l'année académique 2019-2020 (année académique inspirée par le nouveau plan de redéploiement).

### **5.3.5. Octroi d'incitants**

Pour **l'année scolaire 2016-2017**, la Chambre Enseignement a soumis à l'Administration 19 dossiers parmi lesquels 5 fermetures d'options (dont trois fermetures « 2 »), 7 créations d'options et 7 maintiens d'options. Après réallocation (1<sup>er</sup> octobre), les heures de créations aux options (3) qui n'avaient pu ouvrir par manque d'élèves ont été réallouées aux fermetures « 2 », à proportion de 3 heures chacune.

---

<sup>8</sup> En Wallonie picarde, les comités d'accompagnement regroupent plusieurs secteurs et ils sont composés de représentants (directions ou chefs d'atelier) qui sollicitent des incitants pour la création, le maintien voire la fermeture d'option répertoriée dans le plan de redéploiement

Types d'incitants	Secteurs	Options
Fermeture	Construction	Ebéniste
Fermeture 2	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Fermeture 2	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Création	Construction	Carreleur /Carreleuse
Maintien	Construction	Technicien des industries du bois/ Technicienne des industries du bois
Fermeture	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Fermeture 2	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Création	Industrie	Métallier-Soudeur/Métallièrre-Soudeuse
Création	Industrie	Installateur en chauffage central/ Installatrice) en chauffage central
Maintien	Industrie	Mécanicien (ne) d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Maintien	Industrie	Technicien en usinage/ Technicienne en usinage
Maintien	Industrie	Mécanicien automatique/ Mécanicienne automatique
Maintien	Industrie	Mécanicien polyvalent automobile/ Mécanicienne polyvalente automobile
Maintien	Industrie	Mécanicien polyvalent automobile/ Mécanicienne polyvalente automobile
Maintien	Industrie	Electricien installateur industriel/ Electricienne installateur industriel
Maintien	Sciences appliquées	Optique

En ce qui concerne les fermetures, soulignons que, comme l'indique le décret du 30 avril 2009 en son article 5 §6 al. 3 : « Les établissements qui participent au plan de redéploiement par la fermeture d'une option de base groupée bénéficient (...) pendant une période commençant à la fermeture de l'option et se terminant au terme du plan de redéploiement en vigueur. Un même établissement ne peut plus bénéficier de cette mesure pendant la période correspondant au plan de redéploiement suivant ». Les incitants concernant les « fermetures 2 » indiquent que les fermetures sont soutenues pour la deuxième année consécutive (il en ira de même pour les « fermetures 3 » et « 4 »).

Pour **l'année scolaire 2017-2018**, la Chambre Enseignement a soumis à l'Administration 17 dossiers parmi lesquels 5 fermetures d'options (dont trois fermetures « 2 »), 5 créations d'options et 7 maintiens d'options. Après réallocation (1<sup>er</sup> octobre), les heures de créations aux options (3) qui n'avaient pu ouvrir par manque d'élèves ont été réallouées aux « fermetures 2 » et aux « fermetures 3 », à proportion de 1 heure aux « fermetures 2 » et de 3 heures aux « fermetures 3 ».

Types d'incitants	Secteurs	Options
Fermeture 2	Construction	Ebéniste
Fermeture 3	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Fermeture 3	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO

Maintien	Construction	Technicien des industries du bois/ Technicienne des industries du bois
Fermeture 2	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Fermeture 3	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Maintien	Industrie	Mécanicien polyvalent automobile/ Mécanicienne polyvalente automobile
Maintien	Industrie	Electricien installateur industriel/ Electricienne installatrice industrielle
Maintien	Industrie	Electricien installateur industriel/ Electricienne installatrice industrielle
Maintien	Industrie	Electricien automatique/ Electricienne automatique
Maintien	Industrie	Mécanicien automatique/ Mécanicienne automatique
Maintien	Industrie	Technicien en usinage/Technicienne en usinage
Maintien	Sciences appliquées	Opérateur de production des entreprises agroalimentaires/ Opératrice de production des entreprises agroalimentaires
Maintien	Sciences appliquées	Technicien des industries agroalimentaires/ Technicienne des industries agroalimentaires

Pour ***l'année scolaire 2018-2019***, la Chambre Enseignement a soumis à l'Administration 22 dossiers parmi lesquels 5 fermetures d'options (dont deux « fermetures 3 » et trois fermetures « 4 »), 5 créations d'options et 12 maintiens d'options.

<b>Types d'incitants</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Options</b>
Fermeture 3	Construction	Ebéniste
Fermeture 4	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Fermeture 4	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Maintien	Construction	Menuisier/Menuisière
Maintien	Construction	Ouvrier qualifié CGO/ Ouvrière qualifiée CGO
Maintien	Construction	Carreleur /Carreulse
Fermeture 3	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Fermeture 4	Industrie	Mécanicien d'entretien/ Mécanicienne d'entretien
Création	Industrie	Technicien en usinage/Technicienne en usinage
Création	Industrie	Métallier-Soudeur/Métallièr-Soudeuse
Création	Industrie	Carrossier/ Carrossière
Maintien	Industrie	Electricien (ne) installateur (-trice) industriel (le)
Maintien	Industrie	Electricien automatique/ Electricienne automatique
Maintien	Industrie	Technicien en usinage/Technicienne en usinage
Maintien	Industrie	Mécanicien polyvalent automobile/ Mécanicienne polyvalente automobile
Maintien	Industrie	Mécanicien automatique/ Mécanicienne automatique
Maintien	Industrie	Métallier-Soudeur/Métallièr-Soudeuse
Création 2	Sciences appliquées	Opérateur de production des entreprises agroalimentaires/ Opératrice de production des entreprises agroalimentaires
Création 2	Sciences appliquées	Technicien des industries agroalimentaires/ Technicienne des industries agroalimentaires
Maintien	Hôtellerie-Alimentation	Boulangier pâtissier/Boulangère pâtissière

Maintien	Hôtellerie-Alimentation	Patron boucher-charcutier-traiteur/ bouchère-charcutière-traiteur	Patronne
----------	-------------------------	--	----------

L'indication « création 2 » signifie que l'option est soutenue en création pour la deuxième année consécutive.

Pour ***l'année scolaire 2019-2020***, la Chambre Enseignement a soumis à l'Administration 14 dossiers parmi lesquels 8 demandes de création d'options et 6 demandes de maintien d'options. Ces options étaient conformes au nouveau plan de redéploiement. Aucune demande de fermeture d'options n'a été introduite. Après réallocation (1<sup>er</sup> octobre), 27 heures n'ayant pas été utilisées, les heures ont toutes été allouées aux différentes créations d'options (à proportion de 7 heures, 10 heures et 10 heures).

Types d'incitants	Secteurs	Options
Création	Industrie	Technicien en maintenance de système automatisé/ Technicienne en maintenance de système automatisé
Création	Industrie	Mécanicien en cycles/ Mécanicienne en cycles
Maintien	Industrie	Technicien en usinage/ Technicienne en usinage
Maintien	Industrie	Mécanicien automatique/ Mécanicienne automatique
Maintien	Industrie	Métallier-Soudeur/Métallièrè-Soudeuse
Maintien	Sciences appliquées	Technicien des industries agroalimentaires/ Technicienne des industries agroalimentaires
Maintien	Hôtellerie-Restauration	Boulangier pâtissier/Boulangère pâtissière
Maintien	Hôtellerie-Restauration	Technicien des industries agroalimentaires/ Technicienne des industries agroalimentaires
Création	Economie	Technicien commercial/ Technicienne commerciale

## 6. Autres projets de l'Instance Bassin EFE Wapi

### 6.1. Cœur de cellule



À l'initiative de la Chambre Emploi – Formation de Wallonie picarde, une nouvelle représentation du spectacle « Cœur de cellule » 2019 (une création collective du Théâtre Croquemitaine, en partenariat avec SOS Dépannage (devenu « Rézo »), le CEPAC, la Cellule de reconversion de Tournai, la CSC, la FGTB et le Forem) a été organisée le 17 octobre 2019 afin de mettre en avant le dispositif des Cellules de reconversion qui existe depuis plus de 40 ans et qui accompagne, en Wallonie, les travailleurs licenciés.

Public cible : public varié.

### 6.2. Développement de la communication

Dans un objectif de sensibilisation, d'augmentation de la notoriété, de visibilité de l'Instance (la structure, les missions décrétales, les actions concrètes, les acteurs et les partenaires de l'Instance, ...) et de rendre plus attractif le site Internet de l'Instance, il a été décidé de développer la communication de l'Instance et de faire appel à des professionnels dans le domaine.

Public cible : les acteurs de l'Instance, les professionnels, les acteurs concernés par le développement socio-économique du bassin EFE.

Public varié.

#### **2018 – phase 1**

- Définition d'une stratégie globale de communication (concepts de communication, niveaux de discours) et réalisation d'outils : vidéo de présentation de l'IBEFE/newsletter/carte de vœux



<https://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/qui-sommes-nous/>

- Amélioration/développement du site Internet (notamment, Espace membres)

#### **2019 – phase 2**

- Campagne FB de la vidéo réalisée en 2018.
- Co-production, avec la télévision locale Notélé, d'un reportage axé sur la visibilité de l'Instance en Wapi et diffusion sur cette même chaîne.

## 7. Autre mission confiée par les Gouvernements

---

### 7.1. Prévention du radicalisme

Les Instances Bassin s'étaient vu attribuer des nouvelles missions liées à la promotion de l'emploi et de la formation des personnes étrangères et d'origine étrangère. Afin de remplir ce rôle, le Gouvernement wallon avait doté chacune des Instances d'un ou d'une Chargé(e) de mission. L'objectif était de jouer un rôle d'interface entre les opérateurs et de développer des actions et projets avec ceux-ci autour de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère sur le territoire.

En Wapi, un agent a été affecté aux IBEFE de janvier 2017 à novembre 2018 pour travailler spécifiquement sur les questions de la promotion de l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur le territoire du Bassin.

Un comité de pilotage a été mis en place.

Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre :

- **Cadastre et cartographie** reprenant l'ensemble des opérateurs qui ont une offre en français et citoyenneté ainsi que les services spécifiques en insertion socioprofessionnelle à destination des personnes étrangères en Wapi ;
- **Colloque** « L'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère à travers l'apprentissage de la langue : regards croisés sur les initiatives en Wapi » ; **Fédérer les opérateurs** sur ces questions et rendre visible le cadastre réalisé. En Wallonie picarde, une réflexion commune a été menée au vu des enjeux actuels liés à l'emploi et la formation du public étranger. L'organisation du colloque a tenté de répondre à certains objectifs, à savoir permettre aux opérateurs de se rencontrer et, plus globalement, de fédérer ceux-ci autour des questions d'insertion socioprofessionnelle du public étranger et d'origine étrangère sur l'ensemble du territoire de la Wallonie picarde. L'enjeu pour l'Instance Bassin est bien de développer une dynamique territoriale sur l'ensemble des 23 communes.
- Soutien au projet **mentorat** développé par l'association Choq ;
- Réseautage en Wapi.

En décembre 2018, le Ministre de tutelle mettait fin aux missions.

Des partenaires qui souhaitaient poursuivre la dynamique lancée en Wapi ont interpellé l'Instance BEFE Wapi.

Afin de ne pas perdre la belle dynamique mise en place et les projets lancés, une façon de poursuivre le travail a été de contacter les deux Centres Régionaux d'Intégration (CRI) couvrant le territoire Wapi qui ont, notamment, dans leurs missions (cf. décret article 153) :

- L'émergence et le soutien de partenariats entre les opérateurs.
- De coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial.

Les directrices des deux CRI ont marqué leur accord pour accompagner et soutenir les projets définis par le groupe de travail qui s'orientent autour de deux axes :

- Axe 1 : Rencontres interprofessionnelles ;
- Axe 2 : Travail sur le français langue d'insertion et/ou français langue professionnelle

## Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Wallonie picarde



Rue du Moulin de Marvis, 7/9 – 7500 Tournai

- 069/881 681

<http://bassinefe.be/>  
<http://www.bassinefe-wapi.be/fr/>

